



**ARRÊTÉ**  
**PORTANT CONCERT « NELL'S SOUNDS »**  
**LORS DE DIZY NOCT'ENBULES**  
**VENDREDI 7 JUILLET 2023**  
**DE 18H30 A 22H30**

Le Maire de Dizy,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-2-22 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.411-5 et R.411-8 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements, des Régions et de l'Etat ;

Vu la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995, d'organisation et de programmation relative à la sécurité, article 23 - 1° alinéa ;

Vu la demande de M. François Lourdelet, Adjoint au Maire de Dizy, en vue d'organiser un concert en plein-air sur la place du Vieux Château – 51530 Dizy, le vendredi 7 juillet 2023 par Nell Sounds, lors de DIZY Noct'EnBulles, où en cas de mauvais temps à la salle des fêtes,

Considérant qu'il importe dans un but de sécurité de réglementer la circulation et le stationnement rue du Vieux Château pendant le concert ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La circulation sera interdite à tous les véhicules, dès le n° 270 jusqu'au n° 247 rue du Vieux Château, le vendredi 7 juillet 2023, de 18h30 à 22h30, et en cas de mauvais temps sera à la salle des fêtes 284 rue du Vieux Château – 51530 Dizy.

**Article 2** : La mise en place de cette disposition sera assurée par les services techniques de Dizy.

**Article 3** : Toutes infractions aux dispositions sera assurée constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie d'Aÿ-Champagne
- Nell Sounds.

Fait à DIZY, le 12 juin 2023



M. le Maire

Antoine CHIQUET